

Avis aux candidats convoqués au concours d'entrée en Licence Professionnelle « Automatismes et Gestion Technique des Bâtiments : AGTB »

La commission d'organisation du concours d'entrée en Licence Professionnelle AGTB pour l'année universitaire 2023-2024 annonce que :

- Le concours, sera sous forme d'un examen écrit et un entretien oral :
 - L'examen écrit aura lieu **le Jeudi 21 septembre 2023 à 14h00 à l'EST Agadir.** Il sera composé d'une épreuve QCM dans les matières suivantes : Electronique, Electrotechnique, Automatismes, Réseaux locaux Industriels et Informatique. Les résultats seront affichés sur le site de l'EST, **le Vendredi 22 septembre 2023.**
 - Les candidats retenus à l'écrit seront convoqués à passer un entretien oral qui aura lieu **le Samedi 23 septembre 2023, au Département Génie Electrique à partir de 9h00 à l'EST Agadir.**

CRITERES DE PESELECTION

Diplôme	Mention	Note
BAC	Passable	0
	Assez Bien	1
	Bien	2
	Très Bien	3
BAC + 2	Passable	0
	Assez Bien	1
	Bien	2
	Très Bien	3
Pénalité	Pour chaque année redoublée	-1
	Pour chaque année après BAC+2 au-delà de 2 ans	-1

N.B : Les candidats convoqués à passer le concours écrit doivent être munis de leurs cartes d'identité nationale.

Dossier à fournir le jour de l'entretien oral :

- Une copie recto-verso du Baccalauréat, faisant apparaître les différentes inscriptions post baccalauréat
- Une copie des diplômes (DEUG, DEUP, DEUST, DUT, BTS, ou équivalent...);
- Une copie des relevés de notes des quatre Semestres ou des deux années
- Une copie CINE.